

Société à responsabilité limitée 4 Graines

Au capital de 65 000€

Siège social : 21 rue de la cloche – 59200 Tourcoing.

82287762700015 RCS Lille Métropole B 822 877 627

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 29 octobre 2025

L'an deux mille vingt cinq

Le vingt neuf octobre

A 19 heures 30.

Les associés de la société 4 GRAINES au capital de 65 000€ euros divisés en soixante-cinq mille (65000) parts sociales, dont le siège social est au 21 rue de la cloche à TOURCOING, se sont réunis au siège social, sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en main propre contre décharge, par la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gauthier MARIE en sa qualité de gérant.

Sont présents :

- | | |
|--|-----------------------|
| - M. Pierre ESCARBELT, propriétaire de | 40000 parts sociales, |
| - M. Ludovic BRISOULIER, propriétaire de | 20000 parts sociales, |
| - M. Gauthier MARIE, propriétaire de | 4950 parts sociales, |

Sont absents

- | | |
|-------------------------------------|--------------------|
| - La société EMORY, propriétaire de | 50 parts sociales, |
|-------------------------------------|--------------------|

Soit au total 3 associés présents, totalisant 64950 parts sur 65000 parts sociales au total.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'il peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

(...)

le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

(...)

Quatrième résolution

Monsieur Gauthier MARIE informe l'Assemblée de sa décision de démissionner de ses fonctions de gérant de la société 4 GRAINES, avec effet au 31/10/2025

L'Assemblée prend acte de cette démission, le remercie pour le travail accompli depuis la création de la société et lui donne quitus entier et définitif de sa gestion jusqu'à la date effective de sa démission.

Cinquième résolution

L'Assemblée, après en avoir délibéré, nomme en qualité de nouveau gérant de la société 4 GRAINES, à compter du 01/11/2025, pour une durée illimitée :

Monsieur Ludovic BRISOULIER-MARIE, demeurant 21 rue de la cloche – 59200 Tourcoing, qui déclare accepter ses fonctions.

Le nouveau gérant exercera les pouvoirs prévus par les statuts de la société.

Sixième résolution — Mention de mise à jour portée sur les statuts

L'assemblée constate que la désignation du gérant ne figure pas dans les clauses statutaires. Elle précise toutefois qu'une mention de mise à jour de la gérance a été portée en page de garde des statuts à la date de la présente assemblée, à titre d'information.

Cette mention n'entraîne pas de modification des clauses statutaires.

Septième résolution

L'Assemblée donne tous pouvoirs au gérant, pour effectuer toutes formalités légales, administratives ou de publicité relatives aux décisions ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

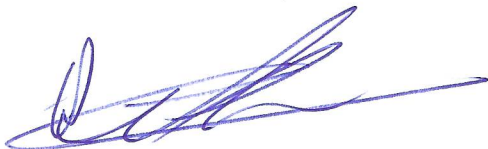
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Fait pour extrait conforme

Gauthier MARIE, Gérant démissionnaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gauthier Marie', with a long horizontal stroke extending to the right.

Ludovic BRISOULIER-MARIE, Gérant entrant

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Ludovic Brisoulier-Marie', with a long horizontal stroke extending to the right.